Assurances Assurances

À propos de « management »

Madeleine Sauvé

Volume 51, numéro 2, 1983

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1104314ar DOI: https://doi.org/10.7202/1104314ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé) 2817-3465 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Sauvé, M. (1983). À propos de « management ». Assurances, 51(2), 193–198. https://doi.org/10.7202/1104314ar

Résumé de l'article

Le mot management est très répandu. Ainsi, récemment, René Dessal a fait paraître, aux Éditions de l'Argus (Paris), un livre intitulé L'Assurance et le Management. D'instinct, nous nous objectons à l'emploi de ce mot, en invoquant que le français possède les mots direction, gestion et administration qui, à notre avis, rendent les sens qu'à tort on donne au mot anglais. La grammairienne de l'Université de Montréal, Mme Madeleine Sauvé, a étudié avec beaucoup de précision le sens du mot, l'intention de ceux qui le recommandent et les objections des opposants. Elle a réuni son étude dans les fiches (numéros 191 et 192) des Observations Grammaticales et Terminologiques dont elle est l'âme dirigeante. Avec son autorisation et celle de l'Université de Montréal, nous reproduisons la première partie de son étude. Faute d'espace, nous ferons paraître la deuxième dans notre numéro d'octobre.

Tous droits réservés © Université Laval, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

par

Mme MADELEINE SAUVÉ Grammairienne de l'Université de Montréal

Le mot management est très répandu. Ainsi, récemment, René Dessal a fait paraître, aux Éditions de l'Argus (Paris), un livre intitulé L'Assurance et le Management.

193

D'instinct, nous nous objectons à l'emploi de ce mot, en invoquant que le français possède les mots direction, gestion et administration qui, à notre avis, rendent les sens qu'à tort on donne au mot anglais. La grammairienne de l'Université de Montréal, Mme Madeleine Sauvé, a étudié avec beaucoup de précision le sens du mot, l'intention de ceux qui le recommandent et les objections des opposants. Elle a réuni son étude dans les fiches (numéros 191 et 192) des Observations Grammaticales et Terminologiques dont elle est l'âme dirigeante. Avec son autorisation et celle de l'Université de Montréal, nous reproduisons la première partie de son étude. Faute d'espace, nous ferons paraître la deuxième dans notre numéro d'octobre.

Le mot management a suscité de si nombreuses discussions et de si vives controverses qu'il est hasardeux d'en faire le sujet d'une étude. La démarche paraît néanmoins utile, car il arrive fréquemment que l'on s'interroge sur la propriété de ce terme et sur la spécificité du concept qu'il exprime par rapport aux termes « administration », « direction », « gestion », « organisation », etc.

Réservant à des études ultérieures l'analyse de ces termes, nous traiterons d'abord du seul mot management.

⁽II) Ce texte est tiré du très intéressant bulletin que fait paraître le secrétariat général de l'Université de Montréal, sous le titre d'Observations Grammaticales et Terminologiques. En l'espèce, il s'agit de la fiche numèro 191, datée de novembre 1982. Nous recommandons ce bulletin à nos lecteurs. Ils y trouveront, moyennant un abonnement de \$13 par an. d'excellentes études terminologiques, dont un grand nombre se rattachent aux affaires. G.P.

En un premier temps, nous retracerons quelques éléments de son histoire et nous ferons état de prises de position favorables à son emploi en français. Ce sera l'objet de la présente fiche.

En un second temps, nous rappellerons des opinions et avis opposés à l'emprunt de ce terme et nous tenterons de faire un bilan de la question. Ce sera l'object de la fiche suivante.

1. Bref historique du mot management

Le mot *management* est d'origine anglo-saxonne. Il est attesté en anglais dès la fin du XVI^e siècle au sens général suivant :

« Maniement d'une chose, conduite d'une affaire, d'une opération, d'une maison, etc. »(1)

Dérivé du substantif anglais « manage », dont il a pris la place, le mot anglais *management* se rattache à la racine latine *manus*, « main ». Les rapprochements établis entre ce mot et le mot français « mesnagement », attesté aussi au XVIe siècle, ne permettent pas de conclure à une origine commune⁽²⁾.

Le vocable « mesnagement » a été formé à partir de « mesnage » (« menage » ou « manage ») qui dérive de l'ancien français « manoir », issu du latin *manere*, « demeurer »⁽³⁾.

Toutefois, il faut reconnaître que la similitude de forme de ces deux mots aussi bien que l'analogie de certaines de leurs acceptions, notamment dans l'usage des XVI^a et XVII^e siècles, ont été source de confusion⁽⁴⁾ et peuvent expliquer que certains veuillent retrouver un « vieux mot français » sous le vocable moderne management.

En fait, ce n'est qu'au XX^e siècle que le mot *management* a pris, dans le langage de l'économie et de l'administration, la signifi-

⁽¹⁾ J. REY-DEBOVE et G. GAGNON. Dictionnaire des anglicismes, Les mots anglais et américains en français (Les Usuels du Robert). Paris, Le Robert, 1980, p. 552, s.v. management. — Selon W. SKEATS, la première attestation du mot management, en anglais, date de 1628 (An Etymological Dictionary of the English Language, New edition revised and enlarged, Oxford, At the Clarendon Press, Impression of 1961, First edition 1879-1882, s.v. manage).

⁽²⁾ Voir W. SKEATS. An Etymological Dictionary of the English Language, s.v. manage.

⁽³⁾ Voir O. BLOCH et W. VON WARTBURG. Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, Presses universitaires de France, 1975, s.v. ménage.

⁽⁹ Voir The Oxford English Dictionary, Oxford, At the Clarendon Press, Volume VI, L-M, First published 1933, reprinted 1961, s.v. manage (to).

cation spécifique qui nous intéresse aujourd'hui et que le Grand Larousse de la langue française décrit dans les termes suivants :

« Ensemble des disciplines et des techniques de gestion et de direction d'une entreprise. »⁽⁵⁾

Introduit en français vers 1920, le mot management n'a connu une diffusion massive qu'à partir de 1960.

2. Prises de position favorables à l'emploi du mot management en français

La faveur accordée au mot management se fonde sur les motifs les plus divers; nous retrouvons les principaux d'entre eux dans les prises de position décrites ci-dessous.

2.1 En 1967, l'auteur d'un « Plaidoyer pour le management » indique qu'il a constaté une certaine évolution dans l'usage des mots « organisation », « administration », « gestion », « direction ». Puis, jugeant que ces termes n'expriment les uns et les autres que « des notions restreintes par rapport à la rationalisation de l'ensemble des activités des entreprises », il affirme :

« Par contre, il est un terme utilisé par les Anglo-Saxons qui, lui, recouvre toutes ces notions et qui *pour une fois* a une consonance française; c'est le terme MANAGEMENT. »⁽⁶⁾

- 2.2 Deux ans plus tard, soit en janvier 1969, le président du Comité national de l'organisation française, acceptant que la revue de cet organisme porte désormais le titre de *Management France*, justifie dans les termes suivants l'accord qu'il a donné en ce sens :
 - « Après réflexion j'ai cependant pris la décision de l'adopter, parce que j'ai estimé que je devais le faire dans un souci d'efficacité. »
 - « Je pense, au surplus, que l'on peut dire que le mot *Management* cumule deux origines françaises, »⁽⁷⁾

⁽⁵⁾ Grand Larousse de la langue française, Paris. Librairie Larousse, tome 4, 1975, s.v. management. — À quelques nuances près, tous les grands dictionnaires de langue présentent une définition analogue à celle que nous venons de rapporter.

⁽⁶⁾ R. GAUDE, « Plaidoyer pour le management, retour aux sources? », dans CNOF, Revue mensuelle de l'organisation. Paris, N° 10, octobre 1967, p. 3-4. — C'est nous qui mettons le pronom « lui » entre virgules dans cette citation.

⁽⁷⁾ H. FAYOL, « Management? Pourquoi? », dans Management France, Paris, Nº I, janvier 1969, p. 3-4. — Les deux origines françaises évoquées par l'auteur sont, d'une part, l'étymologie du mot, d'autre part, le fait que la science du management soit née et se soit développée aux États-Unis à partir de l'enseignement du livre Administration industrielle et générale, œuvre de son père, Henri Fayol. — C'est nous qui soulignons le mot management dans la citation.

2.3 Quelques mois plus tard, voulant apporter à son tour une justification du titre *Management France*, Pierre Bize signe dans cette même revue un long article sur le sujet. Au terme de son analyse, il propose de « naturaliser » le mot *management* en raison des critères suivants :

« Il dérive d'une racine latine, comme la plupart des mots que nous utilisons, et ne comporte donc aucune consonance étrangère surprenante ;

il est maintenant d'usage courant, et il serait difficile de le remplacer par un autre;

on sait depuis longtemps, enfin, qu'une langue qui se veut vivante procède par voie d'emprunts à l'extérieur, autant que par voie de création de termes entièrement nouveaux. »(8)

2.4 En février 1970, on lance à Paris un nouveau magazine intitulé *Le management*; au nom du groupe *Express*, initiateur du projet, Jean-Louis Servan-Schreiber présente sans ambages les raisons du choix d'un tel titre :

«... pendant les deux ans de préparation de ce nouveau magazine, nous avons testé différents titres, plusieurs fois, auprès d'un échantillon de nos futurs lecteurs. Chaque fois, le mot *management* a gagné. Preuve, à la fois, que le terme était passé dans la pratique et qu'il s'identifiait le mieux, dans l'esprit de notre public, avec la gestion moderne. »⁽⁹⁾

2.5 Le mouvement favorable à l'adoption du terme management a bénéficié, dès 1969, d'une caution officielle : en effet, à ce moment l'Académie française, dans un communiqué laconique, entérine le terme et conseille de le « prononcer à la française »⁽¹⁰⁾.

⁽⁸⁾ P. BIZE. « Fallait-il naturaliser le terme « management »? », dans Management France, Paris. Nº 7, juillet 1969, p. 41-45. — Tenant compte des conclusions de notre étude sur le verbe pronominal se vouloir (Fiche nº 189), nous estimons qu'il aurait été préférable d'écrire, au dernier paragraphe de la présente citation : « on sait depuis longtemps, enfin, qu'une langue vivante procède par voie d'emprunts... » (plutôt que : « on sait depuis longtemps, enfin, qu'une langue qui se veut vivante... »).

⁽⁹⁾ J.-L. SERVAN-SCHREIBER. « Présentation », dans Le Management, Paris, N° 1, février 1970, p. 29. — C'est nous qui soulignons le mot management dans cette citation.

⁽¹⁰⁾ Voir défense de la langue française. L'Académie française nous rappelle... (Paris), s.d., « Communiqué publié par l'Académie française le 27-2-1969 » (Équivalents proposés à des mots anglais et à des anglicismes).

2.6 Par la suite, le gouvernement français, dans les arrêtés du 12 janvier et du 29 novembre 1973, en recommande l'utilisation.

Le premier de ces arrêtés se lit comme suit :

« Management (n.m.) (prononcé à la française) Direction, administration, gestion (en anglais : management). »(11)

Le second est formulé dans les termes suivants :

« Management (subst. masc.)

Ensemble de techniques d'organisation et de gestion de l'entreprise (anglaise : Management).

On peut envisager que ce mot, adopté récemment par l'Académie française, produise les dérivés Manager (verbe), Manageur (substantif), etc. »(12)

- 2.7 Pendant ce temps, et à la faveur de tels avis et opinions, le terme management est de plus en plus en vogue : il entre dans des programmes d'études universitaires ; il figure dans le libellé de titres de publications savantes ; il acquiert droit de cité dans la raison sociale d'organismes ; il est diffusé sur la place publique par les revues qui l'arborent fièrement sur leur couverture ; etc.
- 2.8 Par ailleurs, les dictionnaires (13), ces témoins de l'usage, enregistrent systématiquement le mot *management*. Tous ne lui réservent cependant pas le même type d'accueil : plusieurs le qualifient d'anglicisme ; certains en dénoncent l'inutilité ; d'autres ne lui opposent aucune résistance ou lui accordent même une caution explicite (14).

CONCLUSION

Ce premier volet du tableau n'autorise qu'une conclusion provisoire :

⁽¹¹⁾ Journal officiel de la République française, Lois et décrets, 105° année, Nº 15, 18 janvier 1973, p. 741.

⁽¹²⁾ Journal officiel de la République française, Lois et décrets, 106° année, N° 3, 3 janvier 1974, p. 96.

^(1.3) Il s'agit principalement des dictionnaires de langue; y sont toutefois assimilés les dictionnaires encyclopédiques qui présentent des renseignements utiles pour notre propos,

⁽¹⁴⁾ Voir Encyclopédie alphabétique Larousse, OMNIS, Paris, Librairie Larousse, 1977, s.v. management.

- le terme management occupe une large place dans l'usage contemporain;
- cet usage bénéficie d'importantes cautions officielles.

La suite de notre étude nous donnera l'occasion de faire entendre la voix de ceux qui contestent un tel usage et nous permettra d'établir un bilan « à propos de management ».

198

Staff et line

Ces deux mots viennent directement de la pratique américaine, que la plupart des gens ne se donnent même pas la peine de traduire. Ils disent, par exemple, un tel est staff et l'autre est line. Qu'est-ce que cela veut dire? Est line, semble-t-il, celui ou ceux qui dirigent l'entreprise; sont compris dans le groupe staff ceux qui exécutent. N'est-on pas alors devant deux mots qui rendent la pensée américaine, à savoir les dirigeants et les exécutants?

Il est très difficile de rendre certains américanismes lancés par des groupes comme Harvard, Columbia ou Massachusetts Institute of Technology. À cause de l'importance de ces maisons d'enseignement supérieur, le vocabulaire est rapidement reconnu par l'ensemble des affaires sans qu'on ait à le justifier par le sens précis donné à l'opération qu'il qualifie. C'est ainsi qu'en informatique, on a hardware et software pour désigner quelque chose d'aussi prodigieux que l'ordinateur et les données qu'il emploie ou fournit.

Staff peut aussi comprendre les services accessoires, semble-t-il, comme le service de documentation, le service d'ingénierie, la publicité. Mais ne peut-on faire entrer les chefs de services dans le second groupe (line), puisqu'ils orientent leurs collaborateurs et les dirigent, même s'ils ne gèrent pas l'entreprise? Cela illustre assez bien les inconvénients de ces mots fourre-tout qui, dans la pratique, accueillent tout ce qu'on leur indique, avec une logique parfois bien difficilement justifiable.

Ces notes tendent à simplifier le problème. Dans la fiche numéro 77 des Observations grammaticales et terminologiques, Madame Madeleine Sauvé va beaucoup plus loin dans l'étude de ces deux termes ambigus. Nous nous permettons d'y référer le lecteur, tout en essayant d'en simplifier la portée.